



MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

RABAT

DESTINATAIRE PRINCIPAL : CAB/1- CAB/2- SG/4

FAX N°: FC/ 471/OK

DATE: 3 Septembre 2014

PAGE(S):

OBJET : Rencontre avec M. Feltman au sujet de la question nationale.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai rencontré, hier après-midi, à sa demande, M. Jeffrey Feltman, Secrétaire Général Adjoint aux Affaires Politiques, qui a évoqué la question du Sahara Marocain. Durant cet entretien, M. Feltman était accompagné de son assistant principal pour l'Afrique, M. Bertrand Njanja Fassu et de Mme Maria Solis, chargée du dossier du Sahara au DPA.

Le responsable onusien a commencé par se féliciter de l'excellente relation qui lie le Maroc et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et qui a été couronnée par la visite réussie de Mme Pillay à notre pays. Pour ma part, j'ai saisi cette occasion pour mettre en exergue les liens institutionnels de coopération et de partenariat que le Maroc a tissés avec le HCDH, ainsi que les relations de travail basées sur la confiance et le respect que j'ai nouées avec la Haut Commissaire.

M. Feltman a, par la suite, fait part de ce qui suit:

- * Il a sollicité cette réunion sur instructions de M. Ban Ki-Moon.
- * Le Secrétaire Général est extrêmement sensible aux préoccupations du Maroc et aux demandes de clarifications faites à M. Ross, à travers le questionnaire qui lui a été remis le 18 Juin dernier. Il les prend très au sérieux.
- * M. Ban s'accorde avec le Maroc sur l'exigence de travailler dans la transparence et l'absence de surprises.
- * Le Secrétaire Général confirme son engagement à mettre en œuvre tout ce qu'il a agréé avec Sa Majesté Le Roi lors de leurs dernières conversations téléphoniques, concernant le mandat de M. Ross.
- * Les hauts responsables onusiens se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de la suite qui doit être réservée au questionnaire marocain.
- * L'Envoyé Personnel ne sera pas en mesure de répondre par écrit à ce questionnaire, car l'ONU doit être respectueuse du mandat qui lui est octroyé par le Conseil de Sécurité et de son rôle pour le règlement de ce différend.
- * Certaines réponses écrites ne seraient pas satisfaisantes pour le Maroc, comme elles pourraient ne pas plaire aux autres parties.
- * Pour certaines questions, les réponses sont plus claires. Par exemple, la question du Sahara est examinée sous le Chapitre VI de la Charte et le Conseil de Sécurité ne décidera certainement pas de passer au Chapitre VII.
- * M. Ban s'interroge sur les voies et moyens pour dépasser le problème du questionnaire, démontrer au Maroc qu'il a été bien compris et permettre, ainsi, la relance du processus politique, et ce en prévision de la réunion d'Octobre prochain, du Conseil de Sécurité.
- * A cet effet, M. Ban suggère trois options:
 - Une réunion entre Sa Majesté Le Roi et le Secrétaire Général des Nations Unies, en marge de la 69ème session de l'Assemblée Générale, au cas où Sa Majesté déciderait d'y prendre part.
 - Un déplacement de M. Feltman au Maroc.
 - Une réunion du Secrétaire Général des Nations Unies avec moi-même.

A la fin de la réunion, M. Feltman m'a demandé, en aparté, de transmettre ses excuses aux autorités marocaines pour ne pas avoir accordé l'attention requise au dernier rapport du Secrétaire Général, avant sa publication. Il s'est engagé à veiller personnellement sur le contenu des prochains rapports, et a exigé de prendre connaissance, préalablement, de tous nouveaux éléments dans ces rapports.

Le responsable onusien a confié que le processus actuel de négociations ne mènera nulle part et souligné que le Maroc n'a rien à craindre de sa reprise. Il a estimé qu'il ne faudrait pas donner de prétextes à l'Algérie, ni à "son agent, le polisario", ni à l'Union Africaine, pour exercer des pressions sur le Maroc.

Il a considéré qu'il était important que lors du briefing d'Octobre prochain, M. Ross puisse annoncer qu'il a effectué une visite dans la région, ou qu'il a l'accord pour s'y rendre.

Pour ma part, je lui ai répondu ce qui suit:

- * La soumission du questionnaire à M. Ross dénote une volonté sincère du Maroc pour assurer le succès du processus politique sur des bases saines de transparence, de confiance, d'absence de surprises et de respect mutuel.
- * Le Maroc n'est nullement responsable du blocage actuel. Il est imputable aux dérapages du dernier rapport du Secrétaire Général et aux tergiversations de M. Ross à répondre au questionnaire, alors qu'il s'y était engagé.
- * L'ingérence du Secrétariat, son hostilité et sa partialité mettent en danger le processus politique.
- * L'absence de transparence et de probité intellectuelle de M. Ross qui tient un double langage aux différentes parties.
- * Le Maroc est le seul havre de paix et de stabilité dans la région. Aussi, a-t-il l'obligation de ne prendre aucun risque face à l'instrumentalisation de la question des droits de l'Homme qui vise à déstabiliser la région du Sahara, et ce, afin de pouvoir joindre ses efforts à ceux de la Communauté Internationale pour combattre le terrorisme et contenir la poussée de l'idéologie extrémiste et du fanatisme. Ce dont M. Feltman a convenu.

Enfin, j'ai assuré le responsable onusien que je transmettrai le contenu de cette discussion à l'attention des Hautes autorités marocaines.

Cet échange avec M. Feltman appelle les quatre commentaires suivants:

- * **La mention, par le responsable onusien, de l'excellente relation entre le Maroc et le HCDH au tout début de la réunion, bien que cette question ne soit pas sur l'agenda, viserait à lancer un message au Maroc que les relations avec le Secrétariat, ou au moins le DPA, peuvent s'améliorer.**
- * **L'intervention personnelle du Secrétaire Général pour débloquer l'impasse actuelle dénote une prise de conscience de la gravité de la situation. Elle traduit l'impuissance et le désarroi du Secrétariat face à la fermeté désormais affichée par le Maroc.**
- * **La Réaction immédiate et ferme de Sa Majesté Le Roi au sujet du rapport du Secrétaire Général ainsi que les Hautes Instructions Royales ont contraint le Secrétariat à réduire ses visées pour le briefing d'Octobre du Conseil de Sécurité. Passant d'une réunion d'évaluation de l'approche de l'Envoyé Personnel, à l'espoir de pouvoir annoncer une possible visite dans la région.**
- * **Le langage de M. Feltman traduit une sincérité de sa part et des prémices de changement d'attitude à l'égard du Maroc, emprunt de respect, de compréhension et de disposition à coopérer afin d'éviter les problèmes cycliques du rapport d'Ayril.**



Haute Considération

Omar HILAIE, Représentant Permanent

Omar HILAIE